

Du système des inégalités aux classes sociales

Alain Bihr

Université de Bourgogne-Franche-Comté, France

Roland Pfefferkorn

Université de Strasbourg, France

Abstract On the basis of data provided by the public statistics apparatus, a methodical analysis of the inequalities existing between social categories is able to support the thesis of the persistence of the division of French society into social classes. In recent decades neoliberal policies have accentuated these inequalities. In addition, French society, like all others, is crossed by other cleavages. We will return briefly to these elements in the first section (1). We will then recall the theoretical stakes raised by the concept of social classes, in other words the problematic to which this concept intends to respond and the terms in which it meets it (2). Finally, we will draw from this analysis of inequalities some general conclusions: first those concerning their systemic nature; second, the fact that they always result from a conflictuality involving policies, private and public; finally, the fact that these inequalities are confronting collective subjects (3).

Keywords Social inequalities. System of inequalities. Social categories. Social classes. France.

Sommaire 1 Tournant néolibéral, clivages de classes et autres clivages sociaux en France. – 2 Classes sociales: un concept controversé. – 3 La persistance des classes sociales comme faits sociaux totaux au sein de la société française contemporaine.



Edizioni
Ca' Foscari

Peer review

Submitted 2023-12-13
Published 2024-05-20

Open access

© 2024 Bihr, Pfefferkorn | 4.0



Citation Bihr, A.; Pfefferkorn, R. (2024). "Du système des inégalités aux classes sociales". *Inequalities*, 1, 27-46.

DOI 10.30687/INQ/9191-9002/2024/01/002

Menée sur la base des données fournies par l'appareil de la statistique publique, une analyse méthodique des inégalités existant entre catégories sociales est en mesure de conforter la thèse de la persistance de la division de la société française en classes sociales. Au cours des dernières décennies les politiques néolibérales ont accentué ces inégalités. En outre la société française, comme toutes les autres, est traversée par d'autres clivages. Nous reviendrons brièvement sur ces éléments dans la première section (1). Nous rappellerons par la suite les enjeux théoriques posés par le concept de classes sociales, autrement dit la problématique à laquelle ce concept entend répondre et les termes dans lesquels il y répond (2). Enfin, nous dégagerons de cette analyse des inégalités, quelques conclusions générales : en premier lieu celles concernant leur caractère systémique ; ensuite, le fait qu'elles résultent toujours d'une conflictualité mettant en cause des politiques, privées et publiques ; enfin le fait que ces inégalités mettent aux prises des sujets collectifs (3).

1 Tournant néolibéral, clivages de classes et autres clivages sociaux en France

Les historiens futurs retiendront sans doute comme une de ses caractéristiques principales de la société française de la fin du xx^e siècle et du début du xxi^e le ralentissement, l'interruption, voire le retournement de la tendance pluri-décennale antérieure de réduction des inégalités entre catégories sociales. Souvent encore mal mesurée par les données statistiques disponibles, inégalement accentuée selon les différents domaines ou dimensions de la vie sociale, cette inflexion a été confirmée par différentes synthèses réalisées par des auteurs de sensibilités diverses consacrées à la question au cours des dernières années.¹ Cette inflexion ne doit rien au hasard. Pour l'essentiel, elle a été le résultat de la mise en œuvre, à partir de la fin des années 1970, de politiques néolibérales qui se sont succédées et aggravées, de manière quasi continue depuis lors. Fondées sur l'idée que la crise ouverte quelques années auparavant est essentiellement due à une insuffisance d'une offre handicapée par un coût salarial trop élevé, ces politiques ont eu pour objectifs et pour résultats le développement du chômage, de la précarité et de la flexibilité de l'emploi, la stagnation voire la baisse des salaires réels, partant une évolution du partage de la valeur ajoutée plus favorable au capital, une déréglementation progressive ou brutale des différents marchés, un

¹ Bihr, Pfefferkorn 1999 ; 2014 ; Piketty 2001 ; 2013 ; 2019 ; Collectif Manouchian 2012 ; Dubet 2014 ; Galland, Lemel 2018 ; Savidan 2018 ; Sainsaulieu et al. 2019.

démantèlement rampant des systèmes publics de protection sociale et une régression plus générale de l'intervention régulatrice ou correctrice de l'État dans tous les domaines, tous facteurs propices à cet épanouissement de la liberté des plus « forts » qui a pour contrepartie une dégradation de la situation des plus « faibles ». Avec, pour effets globaux, un ralentissement de la hausse du pouvoir d'achat de la masse salariale globale, coïncidant avec une augmentation souvent importante des revenus non salariaux, notamment des revenus des placements financiers, le développement de poches de misère dans des banlieues déshéritées, des anciennes régions industrielles abandonnées ou des zones rurales délaissées, la multiplication des « nouveaux pauvres » et des « sans domicile fixe » (SDF), deux néologismes produits originaux de l'époque, vivant de la mendicité et de l'aide dispensée par les associations caritatives, faisant pendant à la multiplication des *golden boys*, déployant leur génie spéculatif sur des marchés financiers rendus de plus en plus incontrôlables. La mise en œuvre de ces politiques a clairement signifié la rupture du compromis fordiste, qui avait fourni le cadre socio-institutionnel de la croissance économique que nous avons connue au cours des « trente glorieuses », compromis dont les termes avaient été à la fois imposés par un mouvement ouvrier sous hégémonie social-démocrate et accepté par la frange éclairée du patronat. Par divers mécanismes contractuels ou législatifs, ce compromis avait institué la répartition des gains de productivité entre le capital et le salariat, puis progressivement entre les catégories sociales, que ce soit sous la forme d'une hausse de leur pouvoir d'achat ou d'une généralisation de la protection sociale. En dépit d'inégalités persistantes, cette répartition n'en avait pas moins contribué à réduire les écarts sociaux. C'est à cette dynamique que la rupture de ce compromis a mis fin. Les politiques néolibérales ont précisément eu pour but d'en démanteler l'armature institutionnelle, opération nécessaire à la remise en cause de ses acquis sociaux (Bihr 1991).

Nous ne traiterons ici que des seules inégalités entre catégories sociales, même s'il existe aussi des inégalités entre hommes et femmes, entre classes d'âge et générations, entre nationaux et étrangers ou encore entre espaces sociaux (villes et campagnes, centres et périphéries, régions) qui, certes, recourent celles existant entre catégories sociales sans pour autant se réduire à ces dernières. Cependant, si les inégalités entre hommes et femmes² et celles entre générations³ ont très tôt fait l'objet de synthèses plus ou moins abouties, les inégalités entre Français et immigrés, et plus largement les inégalités ethno- raciales, n'ont fait l'objet d'investigations systématiques

² Bihr, Pfefferkorn 2002 ; Pfefferkorn 2016 ; Bessière, Gollac 2020.

³ Chauvel 2014 ; Peugny 2013.

que plus récemment.⁴ Il en est de même des inégalités territoriales.⁵ Au-delà de leur caractère systémique, les inégalités se déclinent aussi bien suivant la classe, le sexe ou le genre, que la « race » ou la couleur, la génération ou la classe d'âge, l'espace ou le territoire. Le *Dictionnaire des inégalités* propose une telle perspective : les renvois entre les entrées suggèrent des relations entre l'ensemble de ces inégalités (Bihr, Pfefferkorn 2014). Ajoutons que, depuis deux décennies, de plus en plus de travaux dans les sciences sociales tentent d'articuler ces inégalités, sinon entre toutes, au moins entre deux d'entre elles : inégalités de classe et de « race », inégalités de sexe et de classe, inégalités de classe et de générations, etc.

2 Classes sociales : un concept controversé

Le concept de classes sociales n'a pas cessé de diviser et d'opposer sociologues, économistes, historiens, politistes, etc. De même il n'a cessé de faire l'objet de controverses et de querelles entre eux. Querelles au caractère passionné voire passionnel, dans la mesure où les enjeux n'en ont jamais été seulement théoriques (académiques) mais qu'ils ont toujours compris et qu'ils continuent d'ailleurs à comprendre une dimension politique, au sens à la fois large et restreint du terme. Pour en saisir les enjeux théoriques (les seuls qui nous occuperons ici), il faut commencer par restituer la problématique à laquelle ce concept et les théories qui le reprennent et le développent prétendent répondre.⁶

2.1 La problématique

On peut la formuler en ces termes : comment expliquer ou interpréter ces traits caractéristiques des sociétés contemporaines qui en font simultanément des sociétés segmentées, des sociétés hiérarchisées et des sociétés conflictuelles ?

- Des sociétés segmentées en ce que ces sociétés présentent de nettes différenciations internes, que tous les individus ne s'y ressemblent pas, ne présentent pas les mêmes caractéristiques sociales, ne possèdent pas les mêmes attributs sociaux. Plus précisément encore, cela signifie qu'il se forme à l'intérieur

⁴ Migreurop 2012 ; Safi 2013 ; Beauchemin, Hamel, Simon 2016.

⁵ Backouche et al. 2011 ; Oberti, Prêteceille 2016 ; Michel, Ribardièrre 2017 ; Bruneau et al. 2018.

⁶ Les éléments qui suivent ont fait l'objet d'une publication dans une précédente version dans Bouffartigue 2015, 47-61.

de ces sociétés des groupements d'individus partageant des manières de vivre, de faire, de penser identiques, similaires ou équivalentes et qui les différencient d'autres groupements du même genre (ce qui légitime le fait de les regrouper ainsi).

- Des sociétés hiérarchisées en ce sens qu'elles ne font pas seulement apparaître des groupements différents, mais encore des groupements inégalement dotés en ressources sociales. Par là, il ne faut pas entendre seulement les ressources matérielles : les flux de revenus et les stocks de patrimoine, l'espace à occuper et le temps à vivre, etc. Mais aussi bien des ressources sociales et politiques : la multiplicité et la diversité des rencontres et des réseaux de socialisation (associations, syndicats, partis, communautés religieuses), le pouvoir de se faire entendre et de défendre ses intérêts et ses droits, des positions institutionnelles valant des privilèges, etc. Ou encore des ressources symboliques : les diplômes scolaires, la maîtrise des différents savoirs et des références culturelles, la capacité de se donner une image cohérente du monde, des autres et de soi, voire la capacité de l'imposer ou de la proposer à d'autres.
- Enfin des sociétés conflictuelles. Car ces différenciations et hiérarchisations internes ne vont pas de soi, au double sens où d'une part, elles résultent de conflits entre les différents groupements auxquels elles donnent naissance. Et d'autre part, elles provoquent de tels conflits, ces groupements ou du moins les individus les constituant entrant en rivalité les uns avec les autres pour, selon le cas, conserver ou améliorer leur position relative dans les différentes hiérarchies précédentes (dans l'ordre de l'avoir, du pouvoir et du savoir). Conflits dont l'enjeu est l'appropriation des ressources sociales (la richesse, le pouvoir, la culture) ; mais aussi la légitimation de l'ordre social : la définition de ce qui est juste et injuste, acceptable ou inadmissible, souhaitable ou non du point de vue précisément de la répartition de ces ressources sociales entre l'ensemble des membres de la société.

La question générale qui se pose dès lors – et à laquelle le concept de classes sociales entend, parmi d'autres possibles, répondre – est la suivante : quelle est la nature et quel est le statut de ces différents groupements auxquels donnent naissance les précédents processus de segmentation, de hiérarchisation et d'opposition conflictuelle ? Et, en ordonnant les réponses par rapport au concept de classe sociale, il n'y a somme toute que trois réponses possibles à cette question.

2.2 Les classes sociales sont tout

Dans cette perspective, les précédents processus de segmentation, de hiérarchisation et d'opposition conflictuelle donnent naissance à des classes sociales au sens plein du terme, c'est-à-dire à des groupements qui présentent au moins les trois caractéristiques suivantes :

- Leurs membres individuels partagent des conditions sociales d'existence identiques, proches ou du moins similaires : par exemple, du point de vue de leur insertion dans les rapports sociaux de production, notamment sous le double angle de la propriété des moyens sociaux de production et de la division sociale du travail ; du point de vue de la source, de la nature et du montant de leur revenus monétaires ; du point de vue de leur niveau de formation générale et professionnelle ; etc.
- Leurs membres individuels partagent *une culture commune* : un ensemble de manières de vivre, d'agir et de penser ; un mode et un style de vie propres ; des valeurs (intellectuelles, morales, esthétiques) communes. Sur la base de quoi il existe une intensité particulière des relations sociales entre eux (par exemple sur la base du voisinage, du partage des mêmes pratiques, de la fréquentation des mêmes lieux de loisirs ou des mêmes associations, sur la forme éventuelle d'une certaine tendance à l'endogamie). L'ensemble aboutissant à une conscience plus ou moins vive donnant à leurs membres le sentiment de constituer un groupement particulier, distinct des autres groupements de même nature (des autres classes sociales) ; ce qu'on appellera une conscience de classe. Chaque classe forme ainsi en quelque sorte un monde social à part.
- Ce groupement constitue enfin un acteur collectif, capable de s'organiser (sur un plan professionnel, syndical, politique) pour défendre les intérêts communs de ses membres ; plus largement, pour infléchir la dynamique d'ensemble de la société ; à la limite pour exercer le pouvoir politique (assurer la direction de la société par le biais de l'Etat).

En un mot, dans cette perspective, les classes sociales constituent ce que, à la suite de Marcel Mauss (1873-1950), on pourrait nommer des « faits sociaux totaux » au double sens où :

- d'une part, il s'agit de groupements macrosociologiques : des groupements qui se forment au niveau de la société globale ; dans et par les processus qui structurent la société dans son ensemble (par exemple la division du travail, la distribution et redistribution de la richesse sociale, l'organisation du pouvoir politique) ; et qui, de ce fait, se trouvent aussi être des acteurs majeurs de l'organisation, du fonctionnement et du devenir de cette société, en un mot : des acteurs de l'autoproduction de la société ;

- d'autre part et surtout, en tant que l'ensemble des déterminations (qualités, propriétés, caractéristiques, processus, etc.) de la société globale se réfractent en elles : on en retrouve la présence et la marque, à chaque fois différemment accentuées.

Autrement dit, chacune des classes sociales constituent une partie de la société globale dans laquelle se réfracte, d'une manière à chaque fois particulière, le tout de la société. Position commune, par delà tout ce qui les séparent, à des approches aussi diverses que celles de Karl Marx (1818-1883), de Maurice Halbwachs (1873-1945), de Georges Gurvitch (1894-1965) ou de Pierre Bourdieu (1930-2002).

2.3 Les classes sociales sont quelque chose

Dans cette perspective, les processus de segmentation, de hiérarchisation et d'opposition conflictuelle qui structurent les sociétés contemporaines donnent naissance à différents types de groupements sociaux (macro-sociologiques), dont les classes sociales ne constituent qu'une forme particulière ou un type particulier, parmi d'autres possibles différents d'elles. Autrement dit, les classes sociales existent bien, mais pas comme des « faits sociaux totaux » : toute la segmentation, la hiérarchisation et la conflictualité de la société ne se condensent pas en elles. Les classes sociales ne sont pas tout, tout au plus quelque chose.

Exemple typique de cette position : Max Weber (1864-1920). Selon ce dernier, les classes sociales ne seraient qu'un principe parmi d'autres de segmentation et de hiérarchisation de la totalité sociale. Il est ainsi amené à distinguer :

- « Les classes sociales » qui n'existent, selon lui, que dans l'ordre économique. Ce sont des ensembles d'individus qui partagent une même situation économique (une même situation sur le marché, une même probabilité de pouvoir s'approprier ou non des biens économiques d'un certain type, par le biais d'échanges marchands) et, par conséquent, des intérêts économiques communs ; et qui peuvent, éventuellement, défendre ensemble ces intérêts, encore que cela ne soit pas nécessairement le cas. Plutôt que de classes sociales, il faudrait donc parler de classes économiques (Weber utilise le plus souvent le mot sans qualificatif). Ces classes ne sont, selon Weber, ni nécessairement des communautés (des groupes dont les membres sont liés par la conscience de leur commune appartenance et de leur commune possession d'un certain nombre de biens matériels ou symboliques) ; ni, par conséquent, nécessairement des acteurs collectifs, des acteurs capables de peser sur la dynamique sociale globale. Le fait de partager un commun intérêt économique ne

conduit pas nécessairement les membres d'une même classe sociale à agir de pair, de manière concertée et organisée.

- « Les groupes de statut » qui existent dans l'ordre social. Weber soutient l'idée que toute société se définit aussi par la manière dont se distribuent en son sein le prestige et l'honneur. De ce fait apparaissent selon lui des groupements d'individus qui partagent une même évaluation positive ou négative de leur dignité sociale. Ce sont donc des groupements d'individus partageant un même honneur, un même prestige lié, selon le cas, à la naissance (exemple : une origine aristocratique), à la profession (exemple : la vedette du spectacle ou du sport), au niveau d'instruction (exemple : la possession du titre de docteur); ou, au contraire, un même déshonneur, une même indignité, une même stigmatisation (exemple : le hors-la-loi, le drogué, l'infirme).
- Enfin « les partis politiques » qui existent dans l'ordre politique comme rivaux dans la course au pouvoir, dans l'occupation de l'appareil d'Etat (à ses différents niveaux) et l'exercice du pouvoir d'Etat. Ce sont donc des groupements d'individus, qui partagent une même conception du monde et défendent les mêmes positions (propositions) politiques, les mêmes orientations gouvernementales; et qui se coalisent de manière à s'assurer les conditions de leur mise en œuvre dans et par l'appareil d'Etat. Groupements qui, tant par leur organisation hiérarchique interne (leurs appareils, leurs permanents) que par leur liaison étroite avec l'appareil d'Etat, acquièrent une certaine autonomie à l'égard des groupes sociaux (classes économiques ou groupes de statut) qu'ils représentent.

Selon Weber, classes sociales, groupes de statut et partis politiques ne coïncident pas nécessairement au sein des sociétés contemporaines, sans être pour autant nécessairement imperméables les uns aux autres. Par exemple, une condition statutaire peut reposer sur une situation de classe, même si elle ne se réduit pas à elle seule; exemple typique : les professions libérales. En fait, ces trois types de groupement relèvent de trois échelles différentes de valorisation, de trois hiérarchisations qui se recoupent sans pour autant nécessairement se superposer : l'une dans l'ordre de la richesse, l'autre dans l'ordre du prestige, la troisième dans l'ordre du pouvoir. Si la thèse précédente présupposait la réunion en un même groupement (la classe sociale) des trois caractéristiques de la communauté d'intérêt économique, de la communauté de style de vie et de la communauté de valeurs et d'actions politiques, la thèse weberienne au contraire présuppose que ces trois caractéristiques relèvent de trois modes et types de groupement différents.

2.4 Les classes ne sont rien

Dans cette perspective, les processus de segmentation, de hiérarchisation et d'opposition conflictuelle qui structurent les sociétés contemporaines ne donnent naissance à aucun groupement social réel. Ils ne mettent en jeu que des individus, qui peuvent certes partager certaines caractéristiques communes (une même position dans l'ordre de la richesse, du pouvoir ou du prestige) mais sans constituer pour autant des groupements sociaux réels. En effet, dans cette perspective :

- Nulle discontinuité, nul fossé, nulle barrière infranchissable ne séparent des groupes relativement fermés sur eux-mêmes. Au contraire, on insistera sur l'incessante circulation des individus entre les différentes positions sociales, autrement dit sur 'la mobilité sociale' (intra- ou inter-générationnelle).
- La hiérarchie sociale se présente comme 'une sorte d'échelle continue' de positions (déterminées par la richesse, le prestige, l'instruction, le pouvoir, etc.) donnant au mieux naissance à des couches ou à des strates sociales. La société se présente dès lors à l'image d'une coupe géologique ou d'un mille-feuille, comme un empilement de couches ou de strates, comme un dégradé de positions, allant des plus enviables (celles des individus qui ont le plus de fortune, de pouvoir, d'instruction et de prestige) vers les moins enviables (celles des individus les moins bien lotis : les plus pauvres, les plus dépourvus de pouvoir, ceux qui sont relégués dans les situations jugées les plus indignes). Entre ces couches ou strates, il y a de simples différences de degré (du plus et du moins), mais aucune différence de nature, de simples différences quantitatives mais non pas qualitatives.
- À la limite, si l'on y tient absolument, on peut appeler ces couches ou strates des classes, mais au sens purement logique ou mathématique du terme. Ces « classes » n'ont d'existence que parce qu'on (le sociologue, l'économiste, le statisticien) les distingue, plus ou moins arbitrairement, de celles qui se trouvent immédiatement au dessous ou immédiatement au dessus d'elles, en introduisant des discontinuités (des limites) théoriques dans le continuum des positions sociales. Ce sont des catégories plus ou moins artificielles, des agrégats ou collections d'individus réunis tout simplement parce qu'ils possèdent en commun un certain nombre d'attributs sociaux ; mais sans que cette commune possession fasse apparaître aucune réelle communauté de vie, de pensée ou d'action entre eux. En aucun cas, il ne s'agit de groupements sociaux réels : par exemple, leurs membres ne possèdent pas de conscience d'appartenance commune ; et ils ne sont pas capables d'une action collective organisée en vue de défendre des intérêts communs ou des valeurs communes.

- Quant à la conflictualité sociale, elle se réduit à la concurrence entre les individus pour l'accès aux différentes positions (aux différents échelons) de la hiérarchie sociale. Pas de lutte de classes opposant des groupements réels macro-sociologiques ; mais une intense et constante lutte des places dans laquelle s'opposent des individus.
- En fait, dans cette perspective, le seul acteur réel de la vie sociale est 'l'individu', un individu essentiellement individualiste, c'est-à-dire atomisé, séparé des autres individus par la lutte concurrentielle qui l'oppose à eux, principalement pour ne pas dire exclusivement préoccupé par ses intérêts singuliers, et ne pouvant d'ailleurs compter que sur lui (ses propres ressources) pour s'assurer, conserver ou améliorer sa position sociale. En définitive, c'est cet individualisme, caractéristique de la société capitaliste, qui empêcherait la constitution de classes sociales à proprement parler, au sens de groupements sociologiques réels, dotés d'une réelle unité sociale. Individualisme qui se manifeste notamment par la lutte concurrentielle entre les individus à l'intérieur d'une même « classe » ; comme par la possibilité qui leur est donnée de changer de « classe » (en fait de position sociale) au cours de leur existence ou dans le fil des générations.

Cette position a largement inspiré la sociologie américaine, en donnant naissance à de multiples études de stratification sociale, découpant la société en strates ou couches, par opposition aux classes. L'exemple classique en est l'analyse de la stratification sociale développée par William Loyld Warner (1898-1970) et son équipe dans la monumentale monographie qu'ils ont consacrée à une petite ville du nord-est des États-Unis (la Nouvelle Angleterre), *Yankee City Studies* (5 volumes parus entre 1941 et 1959). Cette analyse distingue ainsi six « classes » (ou strates) : upper-upper class, lower-upper class, upper-middle class, lower-middle class, upper-lower class et lower-lower class, distinguées essentiellement sur la base de l'occupation professionnelle de leurs membres, de leur niveau d'instruction et du prestige social dont ils jouissent, ce dernier critère étant prédominant. Stratification qui a été étendue à l'ensemble de la société américaine ; et qui s'est largement popularisée aux États-Unis, au point de servir encore couramment aujourd'hui aux individus pour se classer mutuellement.

3 La persistance des classes sociales comme faits sociaux totaux au sein de la société française contemporaine

Les différentes positions précédentes sont mutuellement incompatibles. Il est donc inévitable de devoir choisir entre elles. Ce choix demande évidemment à être justifié, aussi bien que n'importe quel autre. Le problème est qu'une pareille justification ne peut, au mieux, qu'être partielle. Car, quelle que soit la position choisie, les raisons de ce choix ne sont qu'en partie des raisons théoriques : des raisons que l'on peut théoriquement exposer, expliquer ou argumenter. Pour partie, ce choix ressortit toujours aussi à des raisons en définitive politiques ou, si l'on préfère, idéologiques.

En effet, à travers le choix de l'une ou l'autre des positions précédentes, c'est toujours aussi une certaine vision du monde social qui est proposée, aussi bien du monde tel qu'il est que du monde tel qu'il devrait être. Donc une vision non seulement descriptive mais encore normative. Par exemple, choisir entre l'une ou l'autre des positions précédentes revient, par exemple, à :

- valoriser plus ou moins l'autonomie de l'individu par rapport à ses déterminations sociales (origines, position actuelle dans la hiérarchie sociale, relations à ses pairs, etc.) ;
- accentuer plus ou moins les inégalités sociales, en en faisant selon le cas des barrières plus ou moins infranchissables ou, au contraire, des échelons plus ou moins continus le long desquels on peut descendre ou monter ;
- valoriser plus ou moins l'action collective et les conflits collectifs comme facteurs de transformation sociale.

Quel qu'il soit, le choix effectué entre les trois positions précédentes n'est jamais entièrement réductible à des arguments théoriques ni déductibles de pareils arguments ; en lui s'expriment aussi des choix éthiques et politiques qui relèvent de la subjectivité de l'individu qui effectue le choix ; mais aussi plus largement de clivages et de conflits collectifs. Cela rejoint ce que nous disions plus haut en ouverture de notre propos : les débats et controverses sur le concept de classes sociales ne sont pas seulement des débats purement théoriques mais aussi des débats politiques.

Cependant, cela ne signifie pas qu'il est inutile, bien au contraire, de tenter de justifier, autant que faire se peut, par des arguments théoriques et des analyses empiriques, la position adoptée. Simple-ment, il faut avoir conscience que les arguments ainsi avancés et échangés ne décident pas complètement, totalement, de la valeur de la position défendue.

Cela dit, notre choix se porte sur la première des trois thèses précédentes : celle qui considère que les sociétés contemporaines donnent

naissance à des classes sociales considérées comme des « faits sociaux totaux ». Cela revient à dire que les processus de segmentation, de hiérarchisation et d'opposition conflictuelle qui caractérisent les sociétés contemporaines (en nous en tenant ici au seul exemple de la France) continuent à y donner naissance à des groupements macro-sociologiques présentant toutes les caractéristiques des classes sociales au sens entendu par la première des traditions précédentes. Nous fondons l'affirmation de cette persistance sur les conclusions auxquelles nous sommes parvenus au terme d'une étude aussi exhaustive que possible des inégalités entre catégories sociales, telles qu'elles peuvent être appréhendées à travers la nomenclature des catégories socioprofessionnelles de l'INSEE (Institut nationale de la statistique et des études économiques) sur la base d'une exploitation secondaire d'un très grand nombre de données produites par l'appareil statistique public⁷ (Bihr, Pfefferkorn 1999 ; Bihr, Pfefferkorn 2021). Nous condons ici les principales de ces conclusions en renvoyant le lecteur aux ouvrages eux-mêmes pour le détail des résultats.⁸

3.1 La société française reste une société segmentée en groupes sociaux distincts

Contrairement à ce qu'affirment bon nombre de discours tant vulgaires que prétendument savants, il n'est pas vrai que l'on a assisté en France, au cours de ces dernières décennies, à une uniformisation des modes et des styles de vie. Au contraire, la société française reste 'une société segmentée', dans laquelle des groupes sociaux divers continuent à présenter de forts contrastes dans leurs modes et styles de vie respectifs. Cette tendance s'est même fortement accentuée depuis l'entrée dans le XXI^e siècle.

Pour ne prendre que l'exemple des pratiques de consommation, celles précisément qui sont censées avoir subi les plus nettement l'effet de l'uniformisation de la consommation marchande au cours des décennies précédentes, toutes les études sociologiques à leur sujet montrent que non seulement les différentes catégories socioprofessionnelles ne consomment pas les mêmes choses (les mêmes biens et services) mais encore qu'ils ne les consomment pas de la même manière. Autrement dit, leurs pratiques de consommation tout comme leurs objets de consommation sont différents. Cela tient :

⁷ Nous nous sommes aussi appuyés à titre complémentaire sur un grand nombre d'enquêtes sociologiques empiriques, tant statistiques qu'ethnographiques.

⁸ On y trouvera aussi une discussion des limites qu'impose une pareille nomenclature à l'analyse de la structure de la société française contemporaine, tout comme de la valeur des données statistiques disponibles.

- d'une part, bien évidemment, aux inégalités de niveau de vie, de pouvoir d'achat, de revenu disponible ;
- mais aussi, d'autre part, à des différences de normes de consommation : à niveau de vie identique, à pouvoir d'achat identique, les membres des différentes catégories socioprofessionnelles n'effectuent pas les mêmes choix de consommation, ne privilégient pas les mêmes besoins, ne manifestent pas les mêmes priorités en terme d'aspirations. Autrement dit, leurs pratiques de consommation sont conduites et organisées en fonction d'échelles de valeur différentes. Différences de normes de consommation qui renvoient en définitive à des différentes d'habitus comme l'a montré Pierre Bourdieu.

3.2 La société française reste structurée par un puissant système d'inégalités

Notre étude a établi, en second lieu, qu'il n'est pas vrai non plus que l'on a assisté à une réduction uniforme et continue des inégalités entre catégories sociales au sein de la société française contemporaine. Au contraire, nous avons ainsi pu montrer que :

- Premièrement, il n'y a aucun domaine de l'activité sociale qui ne soit marqué par des profondes inégalités entre catégories sociales, souvent anciennes, quelquefois plus récentes. Ces inégalités ont en outre eu tendance à s'accroître de manière très significative à partir de la fin des années 1970 et davantage encore au cours des deux dernières décennies.
- Deuxièmement, ces inégalités forment système en ce sens qu'on ne saurait les expliquer et les comprendre indépendamment les unes des autres tant elles se déterminent, s'engendrent et en définitive se renforcent réciproquement.
- Troisièmement, et de ce fait, il se produit des phénomènes de cumul d'avantages ou, au contraire, de cumul de handicaps : l'avantage sur un plan appelant l'avantage sur d'autres plans ; tandis que, inversement, le handicap dans un champ suscite des handicaps dans d'autres champs. Avec pour résultante générale de fortes polarisations entre la base et le sommet de la hiérarchie sociale. Nous sommes donc bien loin d'une « moyennisation » de la société telle qu'elle a pu être théorisée en France, dans le sillage du courant stratificationniste étatsunien, par Henri Mendras, Alain Touraine ou d'autres qui postulaient l'épuisement ou la canalisation des conflits de classe. La constitution d'une hypothétique vaste « classe moyenne » englobant les 4/5, si ce n'est les 9/10, de la population n'est rien d'autre qu'une vue de l'esprit dont la nature idéologique est évidente.

- Enfin, ces inégalités tendent à se reproduire de génération en génération ; l'égalité des chances dans l'accès aux meilleurs postes (aux postes les plus prestigieux et les mieux payés) étant un pur mythe ; la mobilité sociale étant globalement beaucoup plus réduite qu'on ne le croit, en se limitant pour l'essentiel à des « courts trajets » ascendants, descendants ou tout simplement latéraux.

Ce qui importe ici évidemment, ce n'est pas tant la persistance d'inégalités entre les catégories sociales ; ni même leur universalité (le fait qu'elles couvrent tous les champs de la pratique sociale) ; que leur caractère systémique et les phénomènes consécutifs de cumul d'avantages au profit des certaines catégories et de cumul de handicaps au détriment d'autres catégories. Le tableau reproduit en annexe fournit une illustration saisissante de ces phénomènes de cumul et des fortes polarisations sociales qui en résultent.

3.3 Une lutte des classes et non pas une simple lutte des places

Enfin, comme bien d'autres par ailleurs, notre étude de la dynamique des inégalités sociales a montré que la persistance de ces inégalités, tantôt amoindries, tantôt au contraire, et de plus en plus, aggravées, résultent de conflits opposant les différents groupes sociaux pour l'appropriation de l'avoir (de la richesse sociale), du pouvoir et du savoir (des ressources culturelles). En particulier :

- Tant que, en gros de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1970, dans un contexte de croissance économique relativement forte et continue, les salariés et notamment les plus 'modestes' d'entre eux (ouvriers et employés) ont su s'organiser (syndicalement et politiquement) pour lutter, ils ont non seulement pu obtenir une amélioration globale de leurs conditions de travail et d'existence mais encore ils ont su imposer une réduction globale des inégalités sociales.
- Au contraire, à partir de la fin des années 1970, dans un contexte de crise économique structurelle, de montée du chômage, de développement des formes d'emploi précaire, de délocalisation d'une partie des activités production des formations centrales (les pays dit « développés ») vers les formations périphériques (les pays dit « en voie de développement ») ou semi-périphériques (les pays dits « émergents »), la capacité d'organisation et de lutte des salariés dans le premier type de formation s'est affaiblie, leur situation s'est globalement dégradée et les inégalités ont recommencé à s'y aggraver, notamment sous l'effet des politiques néolibérales impulsées par les gouvernements successifs sous la pression directe des milieux industriels et financiers.

Autrefois dit, à chaque fois, les inégalités et les hiérarchies consécutives ne sont pas seulement les résultats spontanés et automatiques de la dynamique économique, pas plus d'ailleurs que de la simple concurrence à laquelle se livrent les individus pour l'accès à un ensemble de biens rares. A chaque fois, au contraire, elles sont aussi les résultats volontaires de politiques publiques et privées, sur la base de rapports de forces entre les différents groupes sociaux. Ce qu'en d'autres temps on hésitait à nommer tout simplement la lutte des classes...

En définitive, la représentation de la société française qu'autorisent les résultats de notre analyse du système des inégalités est bien celle d'une société à la fois segmentée, hiérarchisée et conflictuelle ; dont les divisions, inégalités et conflits qui la traversent opposent non pas des individus en tant que tels mais des groupements d'individus partageant précisément une commune position (à la fois objective et subjective) dans la société ; position qui commande leurs possibilités (inégalement) de s'approprier ou non avoir, pouvoir et savoir, conduisant à une accumulation d'avantages à un pôle et une accumulation de handicaps à l'autre pôle ; processus sur la base desquels ces différents groupes entrent en lutte les uns contre les autres en s'organisant (plus ou moins) à cette fin, selon des rapports de force qui fluctuent historiquement. Dans ces conditions, les concepts de classes, de rapports de classes et de luttes des classes nous paraissent conserver toute leur pertinence pour l'explication et la compréhension de la persistance des phénomènes de segmentation, de hiérarchisation et de conflictualité au sein de la société française contemporaine, comme plus largement dans l'ensemble des sociétés contemporaines.

Annexe – Tableau synoptique des inégalités

Ce tableau fournit une vue synoptique de la position des différents groupes et catégories socioprofessionnels au sein du système des inégalités. Les indices statistiques donnant une vue synthétique des inégalités entre ces groupes et catégories ont été sélectionnés à partir d'éléments empiriques variés. Ils permettent de situer chacun d'eux par rapport à la moyenne de l'indice prise en compte. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur un travail antérieur, dont les conclusions demeurent cependant largement valables au regard des évolutions enregistrées au cours des dernières décennies, ainsi que sur des données plus récentes, parfois difficiles à rassembler.

Les regroupements de certains groupes de PCS (artisans et commerçants regroupés avec chefs d'entreprise ; ou agriculteurs exploitants agrégés aux autres indépendants) constituent un obstacle à l'accès à des informations plus précises. Plus gênant encore, dans de nombreuses publications émanant d'institutions publiques, trop souvent la nomenclature des PCS n'est plus mobilisée.

Tableau 1 Représentation synoptique de certains indices d'inégalité entre groupes ou catégories socioprofessionnelles. Source : Bihr, Pfefferkorn 2021, 61-4

	AE	ACCE	INA	CPIS	PI	EM	OU				
		APC	GI	PL	CS		OQ	ONQ			
1. Taux d'emploi stable	+	=			++	+	-	=	--		
2. Taux de chômage	++	+			+	+	-	-	--		
3. Taux d'emploi à temps partiel	=	=			+	=	--	+	--		
4. Niveau de vie moyen	-	=	++		++	+	=	-	-	--	
5. Part des revenus patrimoniaux*	++			++		+	=	-	-		
6. Transferts nets reçus	-			-		--	-	+	++		
7. Effet d'ensemble du mécanisme redistributif*	-		-		--	-	++		+		
8. Revenu disponible par ménage*	+			+		++	+	-	--		
9. Taux de pauvreté*	--			--		++	+	-	-		
10. Montant des dépenses par unité de consommation	-			+		++	=	-	--		
11. Patrimoine moyen	++		+		++	+	=	-	-	--	
12. Patrimoine financier médian	+	=		++		++	+	=	-	-	--
13. Patrimoine immobilier	+		+		++	+	=	--	-	--	
14. Taux de possession de la résidence principale	++		+		+	+	=	--	-	--	
15. Indice de surpeuplement du logement	++		+		+	+	-		-		
16. Exposition à des postures pénibles ou fatigantes	-		-			++	+	-	--	--	
17. Espérance de vie à 35 ans des hommes	+		+			++	+	=	=	--	
18. Consultations de médecin spécialiste	-		-			++	+	+	--	--	
19. Renoncement aux soins dentaires (raison financière)	+		=			++	=	-	-	-	
20. % d'élèves de CP arrivés en 4e sans redoublement	+	+		++		++	++	+	=	-	-

Alain Bihl, Roland Pfefferkorn
Du système des inégalités aux classes sociales

21. % de bacheliers 10 ans après l'entrée en 6e	+	+	++	++	++	+	-	--	--
22. Taux d'étudiants en CPGE classes préparatoires*	-	-			++	=	-		--
23. Recours à une femme de ménage	-	+			++	-	--		--
24. À l'aise avec Internet	=	+			++	++	+		-
25. Degré de liberté à l'égard de la télé**	+	+			++	+	-		-
26. Pratique de la lecture**	-	-			++	+	--		--
27. Part du poste « culture » dans le budget à montant de consommation égal	-	=			+	=	-		-
28. Représentation des catégories sociales à la télévision	-	-			++	-	--		--
29. Taux de départ en vacances	--	=			++	+	=		--
30. Taux d'adhésion aux associations (hommes)	+	-			+	+	=		-
31. Taux de participation à la vie politique	+	+			++	+	-	-	--
32. Indice de représentation à l'Assemblée nationale	+	+			++	-	--		--

Légende: ++: position la plus favorable; +: position plus favorable que la moyenne; =: position équivalente à la moyenne; -: position moins favorable que la moyenne; --: position la moins favorable. AE = agriculteurs exploitants; ACCE = artisans, commerçants et chefs d'entreprise; APC = artisans et petits commerçants; GI = industriels et gros commerçants; INA = indépendants non agricoles (artisans, commerçants, chefs d'entreprise et professions libérales); PL = professions libérales; CS = cadres supérieurs; CPIS = cadres et professions intellectuelles supérieures; PI = professions intermédiaires; EM = employés; O = ouvriers; OQ = ouvriers qualifiés; ONQ = ouvriers non qualifiés; nd = non disponible.

* Les données publiées regroupent d'une part agriculteurs exploitant, artisans, commerçants et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés et ne distinguent pas ouvrier qualifiés et ouvriers non qualifiés.

** Les données publiées regroupent en outre les ouvriers et les employés.

Bibliographie

- Backouche, I. et al. (dir.) (2011). *Dimension spatiale des inégalités*. Rennes : PUR.
- Beauchemin, C. ; Hamel, C. ; Simon, P. (dir.) (2016). *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*. Paris : INED.
- Bessière, C. ; Gollac, S. (2020). *Le Genre du capital : comment la famille reproduit les inégalités*. Paris : La Découverte.
- Bihr, A. (1991). *Du " Grand Soir " à l' " alternative " . La crise du mouvement ouvrier européen*. Paris : Éditions ouvrières.
- Bihr, A. (2012). *Les rapports sociaux de classes*. Lausanne : Éditions Page deux. http://classiques.uqac.ca/contemporains/bihr_alain/rapports_sociaux_de_classes/rapports_sociaux_de_classes.pdf.
- Bihr, A. ; Husson, M. (2020). *Thomas Piketty. Une critique illusoire du capital*. Éditions Syllepse. <https://doi.org/10.4000/nrt.7992>.
- Bihr, A. ; Pfefferkorn, R. (1999). *Déchiffrer les inégalités*. 2^e éd. Paris : Syros-La Découverte. http://classiques.uqac.ca/contemporains/bihr_alain/dechiffrer_les_inegalites/dechiffrer_les_inegalites.pdf.
- Bihr, A. ; Pfefferkorn, R. (2002). *Hommes-femmes : quelle égalité ? École, travail, couple, espace public*. Paris : Éditions de l'Atelier.
- Bihr, A. ; Pfefferkorn, R. (dir.) (2014). *Dictionnaire des inégalités*. Paris : Armand Colin. <https://doi.org/10.4000/lectures.15581>.
- Bihr, A. ; Pfefferkorn, R. (2021). « Le système des inégalités ». *Grands Repères Manuels*. 2^e éd. Paris : La Découverte.
- Bouffartigue, P. (dir.) (2015). *Le retour des classes sociales*. 2^e éd. Paris : La Dispute.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1984). *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bruneau, Y. et al. (dir.) (2018). *Mondes ruraux et classes sociales*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Chauvel, L. (2014). *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du xx^e siècle aux années 2010*. 2^e éd. Paris : PUF.
- Collectif Manouchian. (2012). « Dictionnaire des dominations ». *Utopie Critique*. Paris : Syllepse.
- Dubet, F. (dir.) (2014). « Inégalités et justice sociale ». *Recherches*. Paris : La Découverte. <https://doi.org/10.4000/lectures.15687>.
- Galland, O. ; Lemel, Y. (2018). *Sociologie des inégalités*. Paris : Armand Colin.
- Gurvitch, G. (1960). « Groupements particuliers et classes sociales ». Georges Gurvitch (dir.). *Traité de sociologie*. Tome 1. Paris : PUF.
- Halbwachs, M. (1972). *Classes sociales et morphologie*. Paris : Édition de Minuit.
- Marx, K. (1994). « La lutte des classes en France (1848-1850), Le 18 Brumaire du Louis Bonaparte ». *Œuvres*. Tome IV : politiques. Paris : Gallimard.
- Marx, K. ; Engels, F. (1848). *Le manifeste du parti communiste*. http://classiques.uqac.ca/classiques/Engels_Marx/manifeste_communiste/manifeste_communiste.html.
- Mendras, H. (1988). *La seconde Révolution française 1965-1984*. Paris : Gallimard.
- Michel, A. ; Ribardièrre, A. (2017). « Identifier les ressources urbaines pour lire les inégalités sociospatiales ». *EchoGéo*, 39.
- Migreurop. (2012). *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires*. Paris : Armand Colin.
- Oberti, M. ; Préteceille, E. (2016). « La Ségrégation urbaine ». *Repères, sociologie*. Paris : La Découverte.

- Peugny, C. (2013). *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*. Paris : Le Seuil.
- Pfefferkorn, R. (2007). *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classe, rapports de sexe*. Paris : La Dispute.
- Pfefferkorn, R. (2016). *Genre et rapports sociaux de sexe*. 3^e éd. Lausanne ; Paris : Éditions Page deux ; Syllepse.
- Piketty, T. (2001). *Les Hauts Revenus en France au XXe siècle. Inégalités et redistribution, 1901-1998*. Paris : Grasset.
- Piketty, T. (2013). *Le Capital au XXIe siècle*. Paris : Seuil.
- Piketty, T. (2019). *Capital et Idéologie*. Paris : Seuil.
- Poulantzas, N. (1972). *Pouvoir politique et classes sociales*. Paris : Maspero.
- Poulantzas, N. (1974). *Les classes sociales dans le capitalisme contemporain*. Paris : Seuil.
- Safi, M. (2013). « Les Inégalités ethnoraciales ». *Repères*. Paris : La Découverte. <https://doi.org/10.4000/lectures.11440>.
- Sainsaulieu, I. et al. (2019). *Où est passée la justice sociale ? De l'égalité aux tâtonnements*. Lille : Éditions du Septentrion.
- Savidan, P. (dir.) (2018). *Dictionnaire des inégalités et de la justice sociale*. Paris : PUF.
- Touraine, A. (1969). *La société post-industrielle*. Paris : Denoël.
- Warner William L. et al. (1963). *Yankee City*. New Haven: Yale University Press.
- Weber, M. (2002). *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriss der Verstehenden Soziologie*. Fünfte revidierte Auflage, besorgt von Johannes Winkelmann. Tübingen : JCB Mohr (Paul Siebeck). [Traduction française incomplète, (1971). *Économie et société*. Paris : Plon].

